

LA CROISILLE-SUR-BRIANCE ■ **Le point sur la vaccination.** Au 1^{er} avril, on ne note aucun incident vaccinal de quelque ordre que ce soit. Le vaccin utilisé est le Pfizer. La salle de vaccination comporte trois boîtes : un box médical, un box infirmier et un box de



VACCINATION. Prochaine vaccination les 15, 22 et 29 avril.

soins en cas d'incident. Le matériel d'urgence a été fourni par la pharmacie du Mont Gargan. À chaque séance il y a la présence d'un médecin et d'un infirmier(e), du personnel de la pharmacie, un élu adjoint au maire d'accueil et de l'aide au remplissage des documents. Voici les médecins et infirmiers mobilisés : Dr. Marie Debord et Dr. Julie Garreau (plus en avril Dr. Thibaud Ménard), et Isabelle Chemin et Alexandre Bara. Sauf exception liée à une pathologie, ont été vaccinés les 75 ans et plus ayant donné leur accord. Depuis le 25 mars, les 70 ans et plus commencent à être appelés. Le nombre de doses reçues par vacation est en moyenne de 12 (hors doses de rappel). Aujourd'hui, plus de 130 personnes ont été vaccinées dont plus de 50 personnes ayant eu les deux injections. Les campagnes de rappel commencent vraiment en avril. Les dates à venir : les 15, 22 et 29 avril. À noter que le nombre de demandes spontanées est en augmentation et que des vaccinations à domicile sont possibles. ■

AMBAZAC. Bureaux d'information touristique. En raison des nouvelles consignes nationales liées au Covid-19, les portes des bureaux d'information touristique resteront fermées au public jusqu'à nouvel ordre. L'équipe de l'office de tourisme reste mobilisée à vos côtés. Accueil téléphonique et mailing seront assurés aux heures d'ouvertures habituelles de l'office de tourisme : mardi, mercredi et vendredi de 9 h 30 à 12 heures et 14 heures à 17 heures - samedi de 9 h 30 à 12 heures. Tel : 05.55.56.70.70 ; contact@tourisme-ambazac.fr ■

SAINT-SYLVESTRE. Conseil municipal. Il se réunira vendredi 9 avril, à 20 heures, dans la salle polyvalente. ■

LA JONCHÈRE-SAINT-AURICE. Aappma. « La Gaule folichonne » tiendra une assemblée générale, samedi 10 avril, à 10 heures, salle de la mairie à La Jonchère-Saint-Aurice. Ordre du jour : compte rendu moral ; compte rendu financier ; bilan d'activités de l'année 2020 ; questions diverses. Une assemblée générale extraordinaire se tiendra également afin de procéder à une élection partielle du conseil d'administration. ■

MOISSANNES. Conseil municipal. Une séance ordinaire du conseil municipal aura lieu le vendredi 9 avril à 19 h 30, salle Phénix. Ordre du jour : finances : affectation des résultats et budgets 2021 (M14, eau, lotissement). ■

SUSSAC. Conseil municipal. Le conseil municipal se réunira en session ordinaire le vendredi 9 avril à 20 heures, à la salle des fêtes de Sussac. ■

SAINT-SULPICE-LAURIÈRE. Conseil municipal. Le conseil municipal se réunira à la salle polyvalente, vendredi 9 avril à 18 heures. L'ordre du jour est le suivant : vote du procès-verbal du conseil municipal du 11 décembre 2020 ; affectation du résultat 2020 du budget principal commune ; affectation du résultat 2020 du budget principal Maison médico-sociale ; vote des taux d'imposition 2021 ; vote du budget primitif 2021 commune ; vote du budget primitif 2021 maison médico-sociale ; vote des subventions aux associations... ■

Hvi

Le Limoges CSP en pleine turbu

BASKET ■ Les Limougeauds devront se passer de Nicolas Lang et de Jerry Boutsiele d'Après Timothé Crusol, Nico-

SPÔRTS TERRE DE

